



**INFORMATIONS REQUISES POUR TOUTE
DEMANDE D'ANALYSE MOLECULAIRE
EN NEUROGENETIQUE**



Cher confrère,

Le nombre de gènes responsables d'une même présentation clinique étant de plus en plus élevé, il est indispensable de cibler les analyses à effectuer chez chaque patient. Afin d'obtenir un diagnostic moléculaire rapide et cohérent, nous vous demandons donc de préciser le phénotype clinique et l'histoire familiale de vos patients.

Merci de joindre à toute demande :

- Un arbre généalogique,
- Une fiche clinique succincte (ci-joint),
- Une fiche clinique spécifique par pathologie que vous trouverez sur le site www.ipg.be ou à la demande, ou un résumé clinique détaillant l'examen neurologique du patient,

Dorénavant, nous attendrons ces renseignements cliniques afin d'orienter les analyses moléculaires, ceci pour augmenter le rendement de résultats positifs.

Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre contact avec le **Dr Pascale RIBAÏ, neurologue généticienne**, au **071 447 138** ou **071 447 181**, pour vous orienter dans les analyses à demander en fonction de la clinique de vos patients. A votre demande et avec votre collaboration, elle peut également voir les patients ou des membres de leur famille en consultation pour préciser le phénotype et orienter les analyses génétiques.

En vous remerciant de votre collaboration,

Dr Pascale HILBERT,

Département de Biologie Moléculaire

Prof Christine VERELLEN-DUMOULIN

Centre de Génétique Humaine